

# LYON Diverti sport



## CENTRE LES BLEUETS

### PROJET PEDAGOGIQUE



# SOMMAIRE

Le projet éducatif de la Direction des Sports.....	p.3
Les caractéristiques du centre et ses objectifs .....	p.4
Les objectifs spécifiques par tranche d'âges .....	p.5
Les objectifs spécifiques par activité .....	p.6
Moyen à disposition .....	p.8
1) Matériel	
2) Humain	
Modalités de fonctionnement .....	p.10
Modalités d'évaluation du centre.....	p.14

## ANNEXES :

Règlement Intérieur (R.I.).....	p.15
---------------------------------	------



## **INTRODUCTION**

Ce projet est suivi d'un avenant adapté à chaque Divertisport et période de vacances scolaires (été et petites vacances). Il est construit par l'équipe de direction et transmis par mail aux animateurs en amont du centre. Ce document est une base de travail commune pour véhiculer des valeurs éducatives aux enfants et transmettre au mieux nos objectifs pédagogiques. Il reste ouvert à tout complément d'informations de l'un des membres de l'équipe de travail.

Cet avenant est consultable sur le centre ainsi que la programmation des activités, et peuvent être communiqués sur simple demande auprès du directeur du centre.

## **PROJET EDUCATIF**

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de LYON**, propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans, la pratique de différentes activités physiques et sportives au sein du centre **Les Bleuets**.

Les centres DIVERTISPORT s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif de la Ville de Lyon et doivent répondre à son objectif fondamental : **former des citoyens responsables et actifs**.

Le Service Animation Sportive de la Direction des Sports de la Ville de Lyon, organise des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) appelés Accueil de LOISIRS LYON DIVERTISPORT où les enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans un **but éducatif, récréatif ou de découverte**.

### **Les objectifs éducatifs :**

- Permettre à l'enfant et au jeune de **vivre un temps de vacances** (activités de loisir à but récréatif, nouvelles activités physiques et sportives à découvrir).
- Amener l'enfant et le jeune à **découvrir** des pratiques variées et **compléter** leurs expériences sportives : séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux.
- Développer les **rapports entre jeunes** sur différents temps appelant l'esprit d'équipe, le respect des règles, de l'adversaire (rencontres inter centres, apprentissage des règles sportives).
- Promouvoir **l'éducation à la citoyenneté** à travers la pratique des APS (intégration de tous, respect des locaux, du matériel, du personnel).
- **Favoriser l'accès** à la pratique sportive.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de ces enfants puissent, aujourd'hui comme à l'avenir, **pratiquer des sports dans des conditions optimales**, c'est-à-dire dans un environnement propre et sain : tri des déchets plastiques (Bouteilles, bouchons). Ces interventions s'inscrivent dans le projet de service : **Développement durable**.

## **Les CARACTERISTIQUES DU CENTRE et ses OBJECTIFS**

### **1) SITUATION GEOGRAPHIQUE**

- Située sur le quartier de la Duchère dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, l'école des Bleuets est desservie par les transports en commun depuis la Gare de Vaise (ligne métro D) grâce aux bus C6 et/ou C14



- Les enfants inscrits sur le centre des Bleuets sont accueillis le matin sur ce groupe scolaire qui met à disposition différents espaces : salle de jeux d'accueil, salle de motricité, gymnase, vestiaires et cantine.

### **2) OBJECTIFS GENERAUX**

Au travers de la vie du centre Divertisport, l'enfant va vivre un temps de vacances et développer sa motricité par la pratique de diverses activités sportives.

Nous accordons une attention particulière au respect de certaines valeurs tout au long de la vie sur le centre.

#### **POLITESSE et RESPECT**

- Dire bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci...
- Surveiller son langage (écarts, insultes...) et différencier le langage envers ses copains et les adultes
- Respecter autrui : animateurs, camarades, personnes extérieures
- Respecter le matériel.

#### **Inciter au « Fair-Play »**

- Développer la coopération

## Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

- favoriser l'entraide entre les enfants

### Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR TRANCHE d'AGE

Pour les 6-8 ans	Pour les 9-11 ans	Pour les 12-16 ans
Permettre aux enfants de développer leur motricité par le biais de jeux sportifs et multiples activités.	Initier les enfants à de nouvelles pratiques et favoriser la continuité des acquis dans des activités déjà réalisées par la mise en place de mini-stages.	Responsabiliser les adolescents sur les différents temps de la journée : auto-arbitrage, fair-play, déplacements, repas
Grâce aux différentes situations ludiques proposées, chaque enfant pourra développer de nouvelles coordinations et habiletés tout en prenant du plaisir		Favoriser les échanges : entre eux, rencontre avec les adolescents d'autres centres.
Découvrir et respecter les règles de vie en collectivité	Respecter les règles de vie en collectivité	Adopter un comportement exemplaire

## **Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE**

- Les **SPORTS COLLECTIFS** serviront à développer l'esprit d'équipe et le respect des règles, cela servira aussi à favoriser l'entraide dans un groupe ou dans une équipe. D'autres familles de sport développent également ces notions comme le roller où les enfants doivent s'entraider pour se préparer au niveau du matériel avant de pouvoir démarrer l'activité.  
Les compétences motrices visées : s'organiser collectivement en attaque et en défense (jeu en appui, soutien, entraide...), avancer en continuité, progresser vers l'avant (gagner terrain), prendre des informations et des décisions pertinentes (mise en place de stratégies), différencier les rôles sociaux (arbitre, attaquant, défenseur, remplaçant...), respecter les décisions de l'arbitre
- Les **SPORTS de RAQUETTES** serviront à développer la notion de respect des règles, de l'adversaire et du matériel. De plus, ce type d'activité pourra développer les qualités relationnelles entre les enfants lors des affrontements sous formes de tournois en double.  
Les compétences motrices visées : jouer seul (jonglage, envoi...), jouer avec (envoi, renvoi, échanges avec son partenaire...), jouer contre (repousser son adversaire, alterner et placer le jeu)
- Les **JEUX D'OPPOSITION** :  
Acquérir une efficacité dans les verbes d'action : tirer, pousser, soulever, retourner, immobiliser, passer d'un affrontement à distance au corps à corps, dédramatiser le combat, l'assaut, ne pas faire mal à son adversaire
- L'activité **VELO, TROTINETTE, ROLLER** permet aussi de mettre en évidence la notion de respect du matériel ainsi que le développement de la citoyenneté à travers le « savoir rouler » avec les autres.  
Les compétences motrices visées : se déplacer en étant équilibré (rouler, se baisser, sauter, slalomer), adapter sa position (sur l'engin) en fonction du milieu, maîtriser ses émotions, respecter les consignes de sécurité (respect du matériel et port du casque obligatoire)
- Les **ACTIVITE D'EXPRESSION CORPORELLE** :  
La GYMNASTIQUE, l'ACROSPORT, la GRS permettent de prendre conscience de son corps dans l'espace, acquérir les verbes d'action (se renverser, rouler, tourner en avant, en arrière, autour, sauter, se déplacer en quadrupédie ou en équilibre sur une poutre...), maîtriser ses émotions, respecter les consignes de sécurité
- L'**ACTIVITE AQUATIQUE** :

## **Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon**

Sur les piscines de Saint Exupéry ou Garibaldi (l'hiver) et la piscine de la Duchère l'été, cette activité permet de découvrir le milieu aquatique, découvrir les différentes façons de se déplacer dans l'eau (marcher, barboter, flotter, nager en se propulsant), plonger dans l'eau et effectuer des parcours aquatiques.

### L'**ACTIVITE PATINS A GLACE**

L'activité se déroule sur la patinoire Charlemagne. Elle permet de découvrir le milieu du patinage, découvrir les différentes façons de se déplacer sur la glace tout en respectant les consignes de sécurité (respect du matériel et port du casque obligatoire)

## **MOYENS MIS A DISPOSITION**

### **1) MOYENS MATERIEL**

- ◆ Caractéristiques des locaux et des espaces :
- **Ecole des Bleuets** : un gymnase polyvalent, une salle de motricité, deux cours extérieures (maternelle et élémentaire)
- **Gymnase La Martinière** : un grand gymnase polyvalent et une salle de lutte
- **Parc du Vallon** : un espace naturel ouvert au public avec des espaces en herbe, des chemins entre les arbres, des jeux pour enfants
- **Piste de Rink Hockey** : piste couverte permettant la pratique
- **Halle d'athlétisme Stéphane Diagana** :
  - ◆ Le matériel pédagogique
  - ◆ Les transports
  - ◆ Le matériel administratif
  - ◆ Le matériel de soin et d'hygiène
- **Piscine de la Duchère (été)**

### **2) MOYENS HUMAINS**

- ◆ Un directeur : ETAPS et permanent au Service Animation Sportive de la ville de Lyon, des animateurs (effectif adapté à la capacité du centre selon les saisons), Un personnel de cantine.
- ◆ Une réunion préparatoire est organisée les lundis de 7h30 à 8h30 avant le début du centre où le projet pédagogique est présenté avec le planning des activités, les moyens et itinéraires de transport, les moyens pédagogiques ainsi que le protocole hygiène.
- ◆ Une tenue est distribuée (maillots bleu Divertisport et gilet jaune) pour pouvoir être identifié rapidement sur les sites extérieurs.
- ◆ Des règles précises sont expliquées au niveau : de la ponctualité, de la tenue, du langage, de la sécurité, des activités (lieux, taux d'encadrement...), des transports, des consignes particulières au centre : Chaque fois que l'animateur prend en charge un groupe d'enfants, il doit remplir une fiche d'activité en double (noms animateurs, noms enfants, activités, lieu, date, transport). Il nous donne une moitié et garde l'autre avec lui en prenant en plus une trousse à pharmacie et un listing des enfants avec leur contre-indication médicale.

- ◆ TAUX d'ENCADREMENT : un animateur pour 12 enfants pour toute animation ; un animateur pour 8 enfants dans l'eau en piscine.

### **3) MESURES ENVISAGEES pour l'ACCUEIL de MINEURS en SITUATION de HANDICAP**

- ◆ Si un enfant est en situation de handicap, une réunion avant l'inscription avec les responsables légaux est mise en place pour voir dans quelle mesure l'enfant peut être intégré dans le système Divertisport.
- ◆ Cette intégration est possible par le recrutement d'un éducateur spécialisé responsable du suivi de l'enfant pour l'inclure dans le fonctionnement et les activités du centre.
- ◆ Si un enfant a un projet d'accueil individualisé, la famille est contactée et/ou rencontrée pour une bonne appréhension de la problématique. L'enfant vient au centre avec ses médicaments, l'ordonnance à jour et le responsable légal remplit une autorisation médicale pour valider le protocole.

**MODALITES de FONCTIONNEMENT**

**1) INSCRIPTIONS INTERNET**

- ✓ Une période de campagne d'inscription est ouverte sur internet pour les parents souhaitant inscrire leur enfant sur un centre Divertisport
- ✓ Le parent doit se connecter sur la page :<https://www.lyon.fr/demarche/loisirs/inscription-en-ligne-divertisport>
- ✓ Ensuite, si son dossier est à jour (dossier administratif commun), il peut choisir les activités en fonction des saisons grâce à son identifiant famille ou identifiant enfant.
- ✓ En cas de places restantes, les inscriptions pourront s'effectuer le premier jour du centre sur place.
- ✓ Toutes les activités du centre proposées sont payantes à la semaine lors de l'inscription.
- ✓ Trois formules de restauration sont proposées aux familles :
  - Restauration chaude commandée, les enfants commandent leurs repas, ceux-ci sont livrés au lieu de restauration où le personnel de cantine les réceptionne et les stocke. Le choix peut être fait entre un repas classique et un repas sans viande.
  - Restauration froide préparée par la famille, les enfants amènent leur repas, ceux-ci seront stockés, dans des sacs nominatifs en séparant les denrées périssables des denrées non périssables et placés dans des réfrigérateurs dès l'arrivée des enfants.
  - Restauration à son domicile : ce mode reste exceptionnel et sur demande des parents.
    - ✓ Pour les modalités de sortie, les familles peuvent choisir également : avec les responsables légaux uniquement ; avec un adulte majeur désigné ou en « rentre seul » (le mineur sera alors libéré à 17h15 et rentrera seul chez lui)

## **2) SUR le CENTRE**

✓ Journée type (avec horaires) :

• 8H30-9H00 :

- accueil des enfants
- activités libres pour l'enfant

• 9H00-12H00 :

- activités du matin au gymnase ou sur une structure extérieure

• 12H00-13H15 :

- repas

• 13H15-14H00 :

- accueil du midi
- activités libres pour l'enfant

• 14H00-16H30 :

- activités de l'après-midi au gymnase ou sur une structure extérieure

• 16H30-17H15 :

- goûter et départ enfants

• 17H00-17H15 :

- bilan journée avec les animateurs.

## **Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon**

### ✓ Les différents temps de la journée et activités proposées :

- **Sur le centre :**

Basket, football, handball, rugby, badminton, hockey, thèque, frisbee, lutte, danse, gymnastique, grs, jeux d'opposition, parcours d'habileté motrice, jeux traditionnels, jeux de cirque.

- **Activités extérieures :**

Natation/jeux aquatiques, trottinette, roller, athlétisme (Halle Diagona, course d'orientation (quartier/parc du Vallon), sports de raquettes / sports collectifs et les jeux d'opposition (Gymnase La Martinière).

- **Temps calmes :**

De nombreux jeux de société, dessins à colorier, jeux en bois et livres sont prévus pour les périodes de « temps calmes » le matin en temps d'accueil, après le repas du midi et le soir à partir de 16h30.

Aussi, une feuille sur le matériel emprunté par les animateurs pour chaque activité a été créée afin que le matériel pris soit rendu dans le même état et dans les mêmes quantités.

- **Mini stages**

- 2 stages sont proposés par catégories d'âge et par semaine : pour les 6/8ans et pour les 9/16 ans

### ✓ Rôle de chaque agent :

#### **Les animateurs :**

Lors des temps calmes du matin, midi et soir, les animateurs auront la responsabilité d'un pôle et devront gérer eux même ce temps. Les enfants auront la possibilité de naviguer sur les différents pôles toujours en étant sous la responsabilité d'un animateur.

Lors des temps d'activités sportives, les animateurs inscrivent les enfants dont ils auront la charge sur une fiche d'activité qu'ils remettront au directeur.

Les animateurs encadrent les enfants avec comme objectif la sécurité (normes d'encadrement, matériel...) et l'aspect ludique dans les activités.

Ils devront être attentifs aux rapports entre les enfants de manière à éviter toutes formes de conflits et de clans. Ils sont donc à l'écoute des enfants. Ils expliquent les consignes et leurs décisions mais également vérifient que les enfants les ont bien compris.

## **Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon**

Ils ont un rôle à la fois dans les activités mais également dans les temps de la vie quotidienne : accueil, repas, sortie à la journée.

Ils doivent faire attention à leur tenue, leur langage et à leur attitude. Les animateurs sont pour la plupart habitués au centre et ils connaissent les enfants.

Avec le directeur, les plus anciens doivent effectuer un relais et un accompagnement avec les nouveaux.

A chaque fois que je me trouve sur le terrain avec eux en tant que directeur, nous faisons un retour et je leur explique ce que j'ai trouvé de positif ou de négatif.

A la fin de chaque centre, les animateurs doivent organiser un challenge ou un grand jeu (pour clôturer la semaine) avec tous les enfants.

### **L'agent de restauration:**

Cet agent est en charge de récupérer les repas froids des enfants en formule « pique-nique » le matin lors de leur arrivée afin de les placer au réfrigérateur rapidement.

Ensuite, cet agent doit réceptionner les denrées alimentaires lors de la livraison, de vérifier les DLC et de préparer les aliments pour le repas du midi.

Cet agent sera chargé de l'organisation de la salle de restauration afin de ne pas mélanger les enfants en fonction des formules choisis par les parents (pique-nique, repas sans viande, repas classique).

L'agent est responsable des bonnes conditions d'hygiène sur le centre : son rôle sera donc d'assurer le nettoyage des différentes zones utilisées par les enfants et animateurs durant la journée (sanitaires, vestiaires, salle d'accueil, bureau...)

**MODALITES d’EVALUATION du CENTRE**

**1) Modalités d’évaluation de l’accueil**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Situations</b>	<b>Evaluation</b>
<b>Améliorer les relations interpersonnelles</b>	- Sur les temps de pratique et sur les temps informels. Attitude, langage, respect des autres enfants, des adultes et des lieux. Les enfants sont repris tout au long de la journée par l’équipe d’animation.	Combien d’enfants par jour ont fait l’objet d’une sanction ? *  Le langage utilisé : Y a-t-il beaucoup d’insulte, de gros mots ?  Entraide entre les enfants ?
<b>Développement des capacités</b>	- Sur les temps de pratique en activité.	Des épreuves tests sont réalisées lors des séances de stage de fin de semaine pour mesurer les apprentissages et les compétences des enfants.

\*Charte du bon comportement et tableau des sanctions ; contrat enfant sont des outils utilisés par les directeurs du centre des Bleuets afin de pouvoir suivre le comportement d’un enfant qui dysfonctionne et pouvoir ainsi en référer aux parents de manière précise.

**2) Modalités d’évaluation des agents**

L’animateur est évalué tout au long du centre sur la qualité de ses interventions (animation, sécurité...), sur son attitude (dynamisme, ponctualité...) et sur son implication dans la vie du centre (prise d’initiative, vie quotidienne...).

Cette évaluation est caractérisée par le remplissage de la fiche d’évaluation et le fait d’effectuer un bilan sous forme d’entretien à la fin du centre.